



ENVIRONNEMENT

Extension de la collecte des végétaux à Antibes, Biot et Valbonne à partir du 2 octobre 2024

La CASA mène une extension de la collecte des déchets végétaux en porte à porte sur les communes d'Antibes, Biot et Valbonne.

Publié le 12 août 2024

À partir du 2 octobre 2024, un service de collecte des végétaux en porte-à-porte sera étendu sur plusieurs zones de la commune d'Antibes, ainsi que sur les communes de Biot et Valbonne. Cette initiative vise à optimiser la gestion des déchets verts qui représentent actuellement 14,1% des déchets ménagers, soit 22 096 tonnes en 2023.

Pour rappel, les secteurs concernés sont :

- **Antibes** : Chemin du Vallon Vert, Chemin des Rastines à l'Ouest, Chemin de l'Orangerie à l'Est, et délimité au Sud par l'avenue Michard Pélissier et l'avenue Jules Grec.
- **Biot et Valbonne** : Toute la commune.

Modalités de collecte :

- **Antibes** : Les mercredis matin d'avril à octobre, et un mercredi matin sur deux de novembre à mars.
- **Biot** : Les jeudis matin d'avril à octobre, et un jeudi matin sur deux de novembre à mars.
- **Valbonne** : Les jeudis matin d'avril à octobre, et un jeudi matin sur deux de novembre à mars.



Commandez vos contenants dès le 15 août 2024 :

Les habitants peuvent dès maintenant [commander gratuitement des bacs pour leurs déchets végétaux en cliquant sur ce lien](#) ↗

La distribution débutera le 19 août 2024. Pour les habitations accessibles aux camions de collecte, jusqu'à deux bacs de 340 litres seront fournis par foyer.

Compostage

Univalom propose également des composteurs gratuits pour valoriser vos déchets organiques. Plus d'informations sur le compostage sont disponibles ici <https://univalom.fr/le-compostage/> ↗.